



Stanstead

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
VILLE DE STANSTEAD**

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Stanstead

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Stanstead, préparé par la firme d'évaluateurs agréés Jean-Pierre Cadrin et Associés pour les exercices financier 2022-2023-2024, a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2021 au 425, rue Dufferin, toute personne pouvant se présenter pour en prendre connaissance durant les heures d'affaires habituelles.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2022 (au plus tard le 30 avril 2022) ;
- Être déposée ou être transmise par courrier recommandé à l'endroit suivant :

MRC de Memphrémagog
455, rue MacDonald, suite 200
Magog, Québec J1X 1M2

- Être présentée sur le formulaire prescrit à cette fin disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent indiqué sur l'avis d'évaluation, conformément au Règlement 11-97.

Stanstead, ce 14^e jour du mois de septembre 2021.

Jean-Charles Bellemare
Directeur général et secrétaire-trésorier
Ville de Stanstead

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément aux articles 345 et 346.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier de la Ville de Stanstead, résidant à Orford, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné l'avis ci-dessus pour des fins municipales, par un affichage au bureau de la municipalité et sur le site web de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 14^e jour du mois de septembre 2021.

ET J'AI SIGNÉ :

Jean-Charles Bellemare,
Directeur général et greffier